

Contrat captage : gardez le cap, grâce aux MECAP



Démarrées en avril 2022, les Mesures Eau-CAPtage sont proposées aux agriculteurs engagés en Contrat captage. Ces pratiques, élaborées par l'UCLouvain, sont bénéfiques à la ressource en eau. Elles visent à diminuer l'azote potentiellement lessivable. Il existe, à l'heure actuelle, cinq MECAP orientées « nitrate ».

Votre conseiller Natagriwal vous accompagne dans le processus de mise en œuvre de ces mesures. Il s'occupe notamment des démarches administratives et effectue le suivi annuel. La mise en place d'une MECAP entraîne des coûts de mise en œuvre pour l'agriculteur. Une indemnisation forfaitaire de 200€/ha est donc prévue pour chaque mesure, afin de compenser cette charge supplémentaire.

MECAP 1 – Les cultures intermédiaires étendues

En zone vulnérable, 90% des terres agricoles doivent légalement être couvertes du 15 septembre au 16 novembre. Traditionnellement, la culture intermédiaire piège à nitrate (CIPAN) est implantée entre début août et mi-septembre. Elle peut ensuite être détruite à partir du 16 novembre, avec une durée minimale de 2 mois.

La MECAP 1 vise à augmenter la durée de couverture du sol. Elle consiste à **implanter la CIPAN avant le 1^{er} septembre**. Elle est alors en place pour une durée minimale de 4 mois, afin de puiser au maximum le nitrate non prélevé par la culture précédente. La **destruction pourrait avoir lieu à partir du 15 janvier**, par voie mécanique ou par le gel.

En obligeant un semis précoce, on s'assure que le couvert soit suffisamment développé avant la période la plus pluvieuse de l'année. L'azote peut alors être efficacement prélevé par le couvert. On limite ainsi la lixiviation, phénomène d'entraînement du nitrate par l'eau s'infiltrant dans le sol en direction de la nappe phréatique. La destruction tardive permet au couvert de continuer son développement et de diminuer les pertes de nitrate en dehors de la zone de prélèvement racinaire en cas d'épisodes pluvieux prolongés au printemps.

L'azote, piégé par la CIPAN, sera ensuite libéré au moment le plus opportun pour les semis de printemps. La culture intermédiaire permet aussi de préserver les sols de l'érosion et améliore leur fertilité.

Son atout pour l'eau ? En augmentant la durée de la couverture du sol, on augmente aussi la capacité de prélèvement de l'azote par le couvert.



MECAP 2 – Les intercultures courtes

Certaines cultures ont un reliquat particulièrement élevé. C'est notamment le cas du colza, du lin, de la pomme de terre hâtive, des pois, des haricots, des fèves et des épinards. Le colza et le lin ont des reliquats azotés qui figurent parmi les plus élevés observés en période d'APL. Ces cultures sont suivies d'une culture semée à l'automne. Au vu du court délai entre les deux cultures, le sol est généralement laissé nu. La minéralisation du sol et des résidus entraîne alors une forte augmentation du reliquat d'azote minéral dans le sol.

La mesure consiste à **implanter une CIPAN à croissance rapide avant le 1^{er} septembre ou à ne pas déchaumer les repousses**. La moutarde et/ou la phacélie sont recommandées pour le couvert. La destruction peut se faire après minimum 6 semaines de couverture, à l'aide d'un outil mécanique.

Les couverts intermédiaires ou les repousses permettent de réduire significativement le reliquat azoté au moment du semis de la culture d'automne, en prélevant l'azote présent dans le sol pour leur croissance. Cet effet « piège à nitrate » est encore marqué en fin de période APL. Cette pratique innovante permet de réduire le risque de lixiviation du nitrate en période hivernale, mais également de prélever le carbone présent dans l'air, en allongeant la durée de couverture du sol.

Son atout pour l'eau ? En maximisant la période de couverture du sol par les repousses ou des couverts, même pour une courte période, on diminue le reliquat azoté. Par conséquent, le risque de lixiviation est réduit.



MECAP 3 - Les intercultures après récolte tardive

La législation actuelle n'impose pas de couvert pour des récoltes effectuées après le 1^{er} septembre, car l'implantation d'une CIPAN classique est moins efficace en implantation tardive. C'est typiquement le cas après les cultures de maïs et de pomme de terre. Ces cultures présentent généralement des reliquats azotés élevés en période d'APL.

La mesure consiste à **implanter une CIPAN avant le 15 octobre, sur une durée minimale de 5 mois, et à la maintenir au moins jusqu'au 15 mars** afin de prélever au maximum le nitrate laissé par la culture précédente. La mesure est d'autant plus profitable si le couvert est implanté avant le 1^{er} octobre. La couverture intermédiaire est alors composée d'avoine de printemps, à la croissance rapide, associée à d'autres espèces capables de pousser en période hivernale tels que le seigle ou le triticale. Ce mélange permet de diminuer le risque de lixiviation de l'azote sur une plus longue période durant l'interculture.

Grâce à cette pratique, on évite de laisser un sol nu pendant la période la plus pluvieuse de l'année. La lixiviation de l'azote est limitée puisque l'interculture le prélève pour sa croissance. La CIPAN permet aussi de préserver les sols de l'érosion et améliore leur fertilité. Le couvert peut être valorisé par une production complémentaire de fourrage.

Son atout pour l'eau ? En octobre, il n'est pas trop tard pour une culture intermédiaire, à condition de bien choisir les espèces.



MECAP 4 – La gestion post-destruction de culture pluriannuelle

La destruction d'une culture pluriannuelle avec légumineuses, des prairies temporaires et des légumineuses fourragères entraîne un pic de minéralisation. Cela engendre une augmentation du stock d'azote minéral dans le sol. Le risque de lixiviation de cet azote va de pair avec cette augmentation, si la succession culturale n'est pas étudiée pour le limiter.

La mesure consiste à implanter, après la destruction, une nouvelle prairie temporaire pour minimum 2 ans, une culture annuelle qui sera suivie d'une CIPAN ou une CIPAN. La possibilité de succession culturale dépend de la date de destruction. La Culture Intermédiaire Piège À Nitrate ne pourra être détruite que mécaniquement.

L'objectif est de diminuer le potentiel de lixiviation de l'azote en valorisant ce dernier pour la culture suivante. La réflexion porte sur le choix de la succession culturale, pour prélever au mieux l'azote présent dans le sol.

Son atout pour l'eau ? Les cultures pluriannuelles sont un levier efficace pour améliorer la qualité de l'eau, à condition de bien gérer la succession culturale.



MECAP 5 – La gestion de fin de saison en prairie pâturée

Les surfaces en prairie sont favorables à la qualité des eaux souterraines, notamment grâce au couvert permanent. Cependant, le risque de lixiviation de l'azote en prairie pâturée en fin de saison est grand. En effet, à cette saison, un pâturage trop intensif risque d'entraîner une rupture dans le cycle entre la croissance des prairies et la restitution au pâturage. Ce risque est amplifié par l'apport de fourrage à un endroit de la prairie. Le bétail s'y rassemble et y piétine plus intensément la parcelle. Afin de diminuer ce risque, une gestion de fin de saison spécifique des prairies pâturées est envisagée par cette mesure. Celle-ci concerne donc les prairies pâturées et mixtes fauche/pâturage, temporaires ou permanentes, qui sont pâturées au moins 3 mois sur l'année.

La mesure consiste à **interdire toute fertilisation et affouragement après le 15 août**. On évite ainsi le maintien d'une charge en bétail trop importante par rapport à la production d'herbe nécessaire pour alimenter celui-ci, ainsi que les prairies « parking ». L'apport d'une fertilisation azotée en fin de saison serait mal valorisé par les prairies. Afin de ne pas reporter le problème d'une parcelle à l'autre, l'agriculteur doit engager la totalité de ses parcelles concernées dans la zone de Contrat captage.

Son atout pour l'eau ? Adapter la charge en bétail au potentiel de production de la prairie pour conserver l'intérêt de ces parcelles pour la qualité de l'eau.



Par PROTECT'eau, pour les Contrats captage